



Cabinet du Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme

Paris, le mardi 26 octobre 2010

Benoist Apparu a signé aujourd'hui dans le Bas-Rhin le premier contrat local du programme « Habiter Mieux »

Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme a signé, ce mardi dans le département du Bas-Rhin (67), le premier contrat local du programme « Habiter mieux » de lutte contre la précarité énergétique, en présence de Dominique BRAYE, Président de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et Sénateur des Yvelines, de Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil Général du Bas-Rhin et Patrick LIEBUS, Président de la CAPEB.

En quelques années la part des dépenses d'énergie dans le logement a fortement augmentée et quelques 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à payer leurs factures d'énergie. Les personnes en précarité énergétique sont le plus souvent dans le parc privé et 62 % d'entre elles sont propriétaires. Ces ménages, sont pour la plupart des ménages modestes, à faibles ressources, notamment en milieu rural et dans les petites agglomérations.

Le programme « Habiter Mieux », géré par l'ANAH, est un programme ambitieux de 1,25 Milliards d'euros dont 500 millions d'euros au titre des investissements d'avenir (Grand Emprunt) qui a pour objectif de rénover, sur la période 2010-2017, les logements de 300 000 ménages modestes en situation de forte précarité énergétique.

La signature par le Secrétaire d'Etat du premier contrat local du programme « Habiter Mieux » va permettre au département du Bas-Rhin de donner un coup d'accélérateur à la lutte contre la précarité énergétique. En effet, l'objectif est de rénover 600 logements en trois ans, soit dix fois plus qu'aujourd'hui ! « La réhabilitation thermique de ces logements, c'est un enjeu environnemental fort, mais c'est aussi un enjeu de solidarité nationale » souligne Benoist Apparu.

Pour Benoist Apparu, ce programme va permettre à des propriétaires occupants modestes de mieux habiter leur logement en accédant à un meilleur confort thermique et donc à un meilleur confort de vie. « Cet engagement est très précieux car il permettra d'assurer à des ménages très

modestes un financement de travaux de l'ordre de 10 000 € et parfois beaucoup plus dans le cas de situation d'insalubrité.» tient à préciser le Secrétaire d'Etat.

Cette première signature du programme « Habiter Mieux » sera suivie de plusieurs autres, l'Etat ayant pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national dans le courant de l'année 2011.

Contact presse :

Cabinet de Benoist APPARU 01 40 81 89 53